



MICHEL CHASSANG

47 ans - Marié - 3 enfants

Profession : Médecin de famille

1975 : Baccalauréat série D

1984 : Thèse Doctorat de Médecine - faculté de Rangueil (Toulouse)

1985 : Installation à Mauriac (Cantal) dans un cabinet de groupe de 4 médecins

1986 : Elu Président du Syndicat des Médecins du Cantal

1990 : Elu au comité directeur de l'U.N.O.F. (Union Nationale des Omnipraticiens Français) branche « médecin de famille »

1993 : Président de l'U.N.O.F.

1996 : Membre de la Conférence Nationale de Santé

1997 : Réinstallation à Aurillac

2002 : Elu Président de la CSMF (Confédération des Syndicats Médicaux Français)

2003 : Désigné membre du « Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie »

L'AUTRE VIE DU MÉDECIN PRÉSIDENT

REPORTAGE :
JEAN-JACQUES CRISTOFARI

MICHEL CHASSANG ARRIVE CHAQUE DIMANCHE SOIR À AURILLAC OÙ IL VIT LES DEUX PREMIERS JOURS DE LA SEMAINE ET EXERCE EN QUALITÉ DE MÉDECIN GÉNÉRALISTE. UN TIERS TEMPS MÉDICAL QUI PERMET AU PRÉSIDENT DE LA CSMF QU'IL EST LE RESTE DE LA SEMAINE, DE CONSERVER, PAR CHOIX, UN PIED DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ COMME MÉDECIN TRAITANT.

Michel Chassang, âgé de 49 ans, préside aux destinées de la Confédération des syndicats médicaux de France (CSMF) depuis 2002. S'il dirige aujourd'hui la première et la plus ancienne (créée en 1928) centrale syndicale polycatégorielle du monde médical, qui représente l'ensemble des médecins libéraux et négocie à ce titre, pour ces derniers, la convention médicale avec le représentant du gouvernement à l'Uncam (1), il est encore et toujours médecin généraliste en exercice. Militant mais pas permanent. En aucun cas. Son cabinet médical se trouve loin des lambris parisiens, à Aurillac, sur une des principales avenues de la cité cantalienne, face à l'hôpital général, où il reçoit ses patients deux jours par semaine, le lundi et le mardi, avant de rallier par avion la Capitale pour le reste de la semaine. Généraliste « urbain » depuis 1997, Michel

Chassang garde toutefois la nostalgie du médecin de campagne qu'il a été à ses débuts, 12 années durant, dans cette région enclavée et austère qu'il affectionne particulièrement. « C'est une médecine plus globale, qui s'exerce sur davantage de champs d'activités qu'en ville, où l'on côtoie

Hier médecin de campagne, il est "urbain" à Aurillac depuis 1997. Et jongle avec un double emploi du temps pour conserver le sens du terrain

des patients plus ouverts, plus confiants, où l'on a davantage de responsabilités », précise-t-il non sans un brin de nostalgie sur ce qui a été un temps sa vie autour de sa commune d'installation, Mauriac, où il vissa sa

plaque en 1984. Une ville d'où il lança le premier Festival du Film médical qui le suivit à Aurillac pour devenir par la suite le Festival « Ciné Santé ». Epaulé par un secrétariat à distance comme bon nombre de ses confrères, Michel Chassang reçoit ses patients lors de ses deux journées de « médecin de famille », le matin de 9h30 à 12h30 et de 17h30 à 20 heures. L'après-midi est plutôt consacré, de 13h30 à 16h30 si rien de vient perturber son planning, aux visites de ses patients, notamment les plus âgés et qui ne peuvent plus se déplacer.

UN CABINET SANS ÉCRAN

Sa journée type se répartit ainsi entre deux tiers de consultations et un tiers de visite. « Il y a longtemps que j'ai abandonné les visites de confort », explique-t-il. « Celles que je réalise sont exceptionnelles, voire indispensables à des personnes qui manifestement ne peuvent plus se déplacer ».

S'il est un utilisateur averti de l'informatique et de l'Internet pour des raisons personnelles et syndicales évidentes, son cabinet médical reste dépourvu d'écran. Nulle trace évidente d'ordinateur sur son bureau, comme c'est désormais le cas pour plus de 50 % des médecins. Aussi a-t-il conservé les bons vieux casiers avec leurs dossiers médicaux sous forme papier. Le dossier informatisé n'est pas vraiment dans ses projets immédiats. « J'y pense cependant tous les jours », ajoute celui qui, dans ses fonctions parisiennes suit de très près la naissance du futur dossier médical personnel (DMP) que le groupement d'intérêt public, piloté par un ancien directeur de la CNAM, Dominique Cou-dreau, a en charge et dont il vient tout juste de finaliser le contenu. Pas le temps. Les journées sont trop courtes. Car au fil des mois et des années, Paris a pris le pas sur Aurillac et l'activité du généraliste cantalou est deve-



PRÉSIDENT DEPUIS 2002:

A la tête de la CSMF, Michel Chassang s'attache à ses racines et à son cabinet. Difficile pourtant de jongler d'autant qu'à Paris les nuits de négociation ne sont pas rares.

semaine après semaine, de consacrer ces deux jours à « sa vie », professionnelle et personnelle, sans être toutefois vraiment sûr de pouvoir y parvenir. Si le médecin généraliste n'a pas de secrétariat, le Président qu'il est, a heureusement un secrétaire qui sait gérer les contacts en amont. Question d'organisation et de priorités. S'il possède sa carte CPS, le généraliste cantalou ne s'est pas non plus mis à la télétransmission de ses feuilles de soins. « C'est une modernisation qui me paraît indispensable », avance le Dr Chassang en pondérant toutefois son propos : « Je pense aussi que c'est une plus-value considérable que le médecin amène à la caisse d'assurance-maladie ». En bon Auvergnat, il attend le voir le « retour sur investissement » de ce report de charge des caisses sur les médecins. « En tout cas, cela nécessite que le médecin n'ait rien à sa charge. C'est le minimum que l'on puisse faire ! », lance-t-il encore. Car si l'indemnisation de chaque feuille a été revalorisée de 20 %, à 0,07 centime d'euros, et dépla-

fonnée, elle est loin de couvrir les frais, notamment de changement de système vers la nouvelle version 1.40. Autant dire que le médecin traitant qu'il est à tiers temps entend encore faire de la résistance ! « Car au-delà du surcoût que représente cette télétransmission, ce sont surtout des ennuis pour ne pas dire plus quand cela ne marche pas ! », insiste-t-il encore. Des ennuis qu'il a choisi d'éviter.

UN "MT" HEUREUX

En quelques mois, le « médecin de famille » (concept largement mis en avant par le Président de l'UNOF -la branche généraliste de la CSMF-, qu'il a été antérieurement de 1993 à 2002) est, comme la quasi-totalité de ses confrères, devenu un médecin traitant. Un MT « heureux », bien dans ses baskets. « C'est valorisant de voir des gens venir vous choisir comme médecin traitant, comme il est valorisant de constater que des patients ont adopté une autre attitude de consommation. Enfin, il est agréable d'avoir plus de retour de la part de nos confrères spécialistes », confie le Dr Chassang, même si les-dits confrères de l'Umesp (2) mènent depuis peu, au Président qu'il est, la vie dure. Non pas à Aurillac, mais à Paris, où la grogne s'est manifestée entre les fêtes de fin d'année contre les effets collatéraux de la réforme votée en 2004. « Cette affaire est une réelle victoire de la médecine générale, qui s'est produite assez rapidement et sans heurts », ajoute le généraliste aux accents Unofiens. « 99,7 % des 32 millions de Français qui ont choisi un médecin traitant, ont choisi un généraliste. C'est un véritable plébiscite pour la médecine générale ! », note-t-il encore. Un plébiscite qui, s'il fait l'affaire du généraliste qu'il est à Aurillac, pourrait aussi venir perturber le quotidien du Président parisien de la CSMF qu'il est aussi dès son atterrissage à Paris chaque mercredi à 9h30. Car le MT ne fait pas vraiment l'affaire des « spé » de la « maison mère ». Invité comme l'ensemble de ses confrères par les caisses d'assurance-maladie et les mutuelles à « moins

UNE HISTOIRE DE LA CSMF

« La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), fondée en 1928, représente l'immense majorité de médecins libéraux. Son nom est associé aux conquêtes sociales qui ont façonné l'assurance-maladie. Elle a notamment conçu, négocié et défendu la Convention médicale, qui permet à tous les Français d'être pris en charge dans des conditions optimales depuis 1971. Les combats successifs de la CSMF contre une vision exclusivement comptable de la santé ont souvent fait descendre ses militants dans la rue. En toute occasion, elle continue de manifester son attachement au « contrat social » de la médecine. » - La collection « L'information citoyenne » est dirigée par Claude Perrotin : cette collection met à la portée de tous des textes qui engagent leurs auteurs. Elle permet ainsi aux citoyens de s'informer directement et de se forger une opinion. Les responsables des principales formations syndicales, des chambres consulaires, des grandes associations humanitaires, y exposent l'histoire, le fonctionnement et les buts de leur organisation.

Qu'est-ce que la CSMF, Michel Chassang, Editions Archipel, Collection L'information citoyenne, 8,50 euros



prescrire » pour ne pas dire à lever la plume sur les prescriptions, le Dr Chassang confesse aller au générique plus facilement, laisser faire le pharmacien et enfin faire très attention à l'ALD (la moitié de sa clientèle est dans ce dernier registre) et à l'ordonnancier bizona. « Je n'étais pas assez vigilant », précise-t-il. Car ici le généraliste cantalou se souvient que le président a signé un objectif de 450 millions d'euros d'économies, portant sur une meilleure gestion des affections longue durée et de l'ordonnancier bizona. « Je suis devenu très attentif, alors que j'étais plutôt cool », ajoute-t-il. Quant à prescrire en DCI ou directement en générique, il confie ne pas savoir faire : « Je n'ai pas été formé pour cela ! ».

GARDER LE CONTACT AVEC LE TERRAIN

Ce partage, contraignant, entre deux activités complémentaires, mais bien distinctes, entre le Président d'en haut et le généraliste d'en bas, est aux yeux de Michel Chassang indispensable. « Il permet de garder le contact avec le terrain et de savoir de quoi l'on parle ». Sans compter que le Président voit ainsi sur son terrain de généraliste comment s'applique le dispositif du médecin traitant qu'il considère avoir mis en place. « Cela permet de voir les bugs et de partager avec mes confrères le même boulot. C'est périlleux, acrobatique, mais c'est vraiment un choix. Je suis médecin, c'est mon métier. Je ne suis que de passage à la présidence de la CSMF ». Toujours cette précaution auvergnate. Il faut se ménager l'avenir et garder la place pour un éventuel retour. Car son job de président s'arrêtera en 2006. « Je n'ai aujourd'hui aucun plan de carrière et une seule perspective : la médecine générale. » A défaut de voir d'autres perspectives s'ouvrir. Jusqu'à l'échéance de son mandat, le Président espère voir le prix de la consultation du généraliste converger « au plus tard en 2007 » vers celui du spécialiste, soit de 20 euros vers 23 euros, en tarif de base et hors majorations des spé-



cialistes. Du haut de son plateau, où il se ressource deux jours par semaine, le Dr Chassang voit l'horizon se dégager. Le généraliste est serein. Mais il n'est pas sûr que celui du Président ne s'assombrisse pas dans les mois à venir.

(1) Frédéric van Roekeghem, le très puissant directeur de l'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (Uncam), tant il est vrai que l'on peut plus guère parler depuis la réforme de l'Assurance maladie de 2004, de « paritarisme » dans les négociations conventionnelles.

(2) Union des médecins spécialistes de la CSMF

nue largement déficitaire, pour ne pas dire plus. Pas suffisant en tout cas pour faire vivre à elle seule sa famille et financer les études de ses trois enfants. Son épouse, chef d'établissement sur Aurillac, l'épaula à cet égard et sa rétribution de Président de la Confédération lui permet de boucler le budget familial. « Je vois entre 15 et 20 malades par jour lors de mes présences », précise-t-il encore. Soit une quarantaine de patients par semaine. Autant que ce que réalise un médecin de campagne en moyenne quotidienne. C'est dire que l'heure n'est pas vraiment aux investissements dans le cabinet médical de l'avenue de la République. « Je suis hyper informatisé dans ma vie personnelle et il faudrait être arriéré pour ne pas s'y être mis », commente le médecin-Président qui entend faire savoir qu'il est bien dans le coup. Mais le logiciel médical sur PC sera pour une autre fois, s'il revient un jour à une pratique à temps plein. Pas question non plus de mettre en place un remplaçant à son cabinet pour ses journées d'absence. L'activité de « consultant » du Dr Chassang est simplement relayée, les jours d'absence pour cause de syndicalisme médical, par deux confrères voisins, qui assurent utilement et confraternellement l'intérim.

JONGLER EN PERMANENCE ET RESTER JOIGNABLE

S'il aime se replonger dans la médecine en début de semaine, il est rare que le généraliste-Président ne soit pas dérangé par son siège parisien en cours de consultation. Pas question de « couper la ligne ». Car il faut rester brancher à tout instant et assumer les deux tâches. Pendant les consultations, durant les visites, grâce à son mobile. Jusqu'au bout. Question de choix. Il faut alors savoir doser, trancher très rapidement, sans que le malade, par ailleurs parfaitement rodé aux fonctions « extraprofessionnelles » de son médecin traitant, sente qu'on le néglige. « Les interruptions sont permanentes et le mobile n'a rien amélioré à cet égard », commente Michel Chassang. « C'est quasiment du harcèlement » ajoute celui qui essaye,

LE MÉDECIN TRAITANT VU D'AURILLAC

Pas question de laisser le MT cantonné à son rôle actuel, estime le généraliste d'Aurillac. « Il reste maintenant à habiller le nouveau dispositif sur le plan médical, lui donner plus de contenu, plus de missions au médecin traitant dans le champ de la prévention, de l'éducation pour la santé. En un mot à le développer », commente Michel Chassang. Pas question non plus de le cantonner aux seuls ALD. Ni de généraliser le forfait de 40 euros à tout patient inscrit auprès d'un médecin traitant (les confrères spécialistes n'apprécieraient pas cette « sur-prime » qui faisait hier le bonheur des médecins référents). La prise en charge des chroniques devrait pouvoir constituer une nouvelle « mission » pour le médecin traitant, pour peu que les pouvoirs publics, comme en Allemagne, dégagent de réels moyens en leur direction. La santé publique devrait éga-

lement à ses yeux être mieux appréhendée en médecine générale. « On se prive à cet égard d'un réseau irremplaçable de médecins, en médecine générale », poursuit le Dr Chassang. « La prévention est le parent pauvre du système de santé, c'est un lieu commun ! Mais surtout l'activité de la médecine générale devrait beaucoup plus être tournée vers cela ! ». Reste que la pression est forte sur les généralistes et que la démographie médicale ne devrait pas jouer en faveur d'un allègement des charges de travail. Quelle solution trouver pour sortir de l'impasse ? « Il faut que les gens payent, que le « reste à charge » soit plus important », plaide le généraliste auvergnat qui considère que le « tout gratuit provoque l'envolée des volumes ». Des volumes qui nuisent à la qualité ?